

Rambouillet accueille une délégation territoriale de l'Ifce

Le contrat d'objectif et de performance de l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) modifie son implantation territoriale. Ainsi, l'établissement a quitté fin septembre le site du Haras national des Bréviaires en Ile de France pour rejoindre les bureaux de la Bergerie nationale (CEZ) de Rambouillet.

Une implantation en territoire modifiée

L'implantation en territoire de l'Ifce lui permet d'être au plus proche des acteurs de la filière équine. Les équipes en région développent la plupart des actions correspondant aux missions qui sont attribuées à l'établissement (appui, formation, expertise et contrôle), et cessent ou délèguent les activités d'animations des sites historiques des Haras nationaux.

Plus proche des acteurs de la filière équine

Cette réorganisation privilégie une réimplantation des équipes en territoire dans des lieux privilégiant les regroupements des acteurs de la filière équine, constituant ainsi des pôles équestres, équins ou hippiques régionaux.

En Ile de France, la délégation territoriale de l'Ifce s'installe au cœur de la forêt de Rambouillet, à la Bergerie nationale (CEZ), lieu bien connu de la filière équine pour ses activités de centre équestre et de formations agricoles. Cette relocalisation fait suite à l'évolution des missions de l'Ifce, qui n'a plus vocation à assurer l'entretien de la cavalerie et la gestion des bâtiments du Haras national. La délégation territoriale assurera désormais des missions d'appui à la filière.

La délégation territoriale de l'Ifce est désormais joignable à ces coordonnées :

Adresse : IFCE, Bergerie nationale, Parc du Château, CS 40 609, 78514 RAMBOUILLET Cedex

Téléphone : 06 98 98 78 61.

L'avenir du Haras national des Bréviaires

Propriétaire du site, le Conseil départemental des Yvelines a lancé un appel à projet en décembre 2014 avec l'objectif affiché de développer les activités équestres, soit en gestion déléguée globale, soit en vendant. C'est la raison pour laquelle le CD a résilié la convention d'occupation des installations, à échéance du 29 septembre 2018. Le projet de « Parc équestre régional » porté par le CREIF n'a pas abouti à ce jour. L'avenir du Haras national est désormais entre les mains de son propriétaire.